
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 15 août 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Isabelle Gauthier, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 1374

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 août 2018, en y retirant les articles 20.014, 20.016, 20.021, 40.001 et 60.001, et en y ajoutant l'article 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 1375

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 1376

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 1377

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 10 ans, pour la fourniture d'habits de combat et de services de nettoyage et d'inspection avancés et de réparation;
- 3 - d'accorder à Thibault et associés, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16527 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1182645003

CE18 1378

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à AV-TECH inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 18 mois débutant en septembre 2018 jusqu'en février 2020, un contrat pour des services de petits travaux pour le Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 173 844,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16665 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1185315001

CE18 1379

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 968 000,58 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de fibres optiques pour les feux de circulation et l'internet des objets, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Téléfil inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 513 846, 60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-64008;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187242001

CE18 1380

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 176 470,72 \$, taxes incluses, pour les travaux de remplacement des quais flottants et des brise-lames au port de plaisance de Lachine, comprenant tous les frais incidents;
- 2- d'accorder à Structure Marine Amarco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 170 721,97 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6253;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1181701001

CE18 1381

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Infrarouge Kelvin inc.. firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services pour la vérification des composantes électriques d'une installation souterraine à des fins d'accès, pour une somme maximale de 241 409,56 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1671;
- 2- d'autoriser le président de la Commission des services électriques à signer les documents pour et au nom de la ville.
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1180649007

CE18 1382

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 9 905 454,24 \$, taxes incluses, pour la fourniture de six groupes motopompes horizontaux de type centrifuge à double aspiration et double volute, avec démarreur 4,16 kV, composantes et équipements connexes incluant la fourniture, livraison et l'assistance technique, à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, KSB Pumps inc., pour une période de 51 mois, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 158 054,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16484 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1187973001

CE18 1383

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Derichebourg Environnement Canada, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de service de collecte et de transport de matières recyclables, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour une période de 26 mois et 5 jours, débutant le 27 août 2018 et se terminant le 31 octobre 2020, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 293 278 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16854;
- 3- d'autoriser des budgets additionnels de 460 182,70 \$, pour 2019 et de 403 224,10 \$, pour 2020;
- 4- de résilier le contrat de collecte et transport des matières recyclables avec Ricova inc., dans l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187711003

CE18 1384

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à 9064-3032 Québec inc. JR Services Sanitaires, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de service de collecte et de transport de matières résiduelles, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour une période de 24 mois débutant le 18 octobre 2018, aux prix de la soumission, soit une somme maximale de 3 562 418 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16854;
- 3- d'autoriser des budgets additionnels de 499 294 \$, pour 2019 et de 471 325 \$, pour 2020;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187711002

CE18 1385

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, pour la fourniture sur demande d'équipements de télécommunication (transport/MPLS) incluant formation, support et entretien ;
- 3 - d'accorder à Bell Canada Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16250 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1181073001

CE18 1386

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure 2 ententes-cadres de services professionnels en ingénierie, pour une durée maximale de 48 mois, avec les firmes ci-après désignées, ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville, les services pour la réalisation de mandats d'inspection, d'évaluation et de conception dans le domaine des structures routières et de la voirie, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16782;

| Firme | Somme maximale taxes incluses | Délai maximal | Contrat # |
|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|------------------|
| SNC-Lavalin inc. | 2 314 331,78 \$ | 48 mois | 1 |
| Les Services EXP inc. | 1 992 229,31 \$ | 48 mois | 2 |

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs selon les différents mandats, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187000005

CE18 1387

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré entre la Ville et PBSC Solutions urbaines inc., fournisseur unique, pour l'acquisition en 2018, de pièces et d'équipements permettant une expansion du système de vélo en libre-service BIXI, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 786 057,43 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1184368005

CE18 1388

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Oracle Canada ULC, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, pour une période de cinq ans, le contrat pour la fourniture de la solution infonuagique Oracle permettant la gestion intégrée des ressources humaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 276 932,49 \$ taxes incluses, montant qui sera réduit d'un crédit de 2 028 480,60, taxes incluses, pour une dépense nette de 5 248 451,89 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16118;
- 3 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service des Technologies de l'information de 23 500 \$ au net pour 2020, de 144 900 \$ au net en 2021, de 605 300 \$ au net en 2022, et de 1 377 600 \$ au net en 2023 et les années subséquentes;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187684002

CE18 1389

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de détecteurs véhiculaires pour les feux de circulation;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Tacel ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 231 595,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16655;
- 4- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1182968009

CE18 1390

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 2 ans, pour la fourniture de 18 voiturettes-aspirateurs à motorisation électrique;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire, Exprolink inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17050 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1184922013

CE18 1391

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 7 355 713,16 \$ taxes incluses, pour des services de transport de la neige pour une durée de 3 ans, avec une option de prolongation d'une année;
- 3- d'accorder aux entreprises ci-après mentionnées, les contrats indiqués à cette fin, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales inscrites en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16618 :

Martin Lefebvre Transport inc. – PMR-205-1821- 3 866 087,64 \$, taxes incluses;
Les Entreprises K.L. Mainville inc. – MHM-207-1821 – 955 269,99 \$, taxes incluses;
Transport H. Cordeau inc. – MHM-208-1821 – 2 534 355,53 \$, taxes incluses;

- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1186320008

CE18 1392

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder un total de 16 contrats à NMP Golf Construction inc., CMS Entrepreneur inc., Déneigement Cyrbault inc., J.M. Gagné inc., Déneigement Fontaine Gadbois inc., 9150-2732 Québec inc. (Groupe TMD), Les Excavations Payette ltée, Matériaux paysagers Savaria ltée et Les Entreprises Canbec inc. pour des services de déneigement des chaussées et des trottoirs, pour des durées variant entre 1 et 5 ans, avec une option de prolongation d'une année, pour une dépense maximale totale de 79 038 530,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16608 et tel que décrit au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1184631008

CE18 1393

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Norclair inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la mise à niveau des stations de pompage du parc des îles, lift 2, lift 3, lift 4 et lift 5, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 020 124,34 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP18003-168518-C;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187526016

CE18 1394

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture de souffleuses à neige détachables pour tracteurs chargeurs ;
- 3 - d'accorder à J.A. Larue inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17075;
- 4 - d'imputer cette dépense à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1184922015

CE18 1395

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des câbles chauffants sur deux conduites d'eau potable de 450 mm à l'intérieur du caisson du pont de la Concorde, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 670 214,32 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10270 ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1187175001

CE18 1396

Vu la résolution CA18 25 0318 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, en date du 30 juillet 2018;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 598 749,42 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans l'avenue du Parc-Lafontaine et la rue Rachel Est, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Ramcor construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 470 590,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 441310;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1180709003

CE18 1397

Attendu que les contraintes techniques imposées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) se répercutent dans les coûts des travaux et la durée de l'échéancier dont environ 250 nuits pour permettre la réalisation des travaux dans l'emprise du MTMDET;

Attendu que le réaménagement complet des îlots I et II du square Viger coûte 28 179 533 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

Attendu que la réfection des rues et des trottoirs limitrophes aux îlots I et II du square Viger (rues Saint-Antoine, Berri et Saint-Denis et avenue Viger) coûte 32 149 779,72 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

Attendu que la participation financière de la CSEM est de 2 893 307,37 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

Attendu que le contrat comporte deux volets intégrés;

Attendu qu'un ajustement au budget de l'arrondissement de Ville-Marie est requis afin de prévoir une dépense ponctuelle de 50 000 \$ pour l'exercice 2020, et une dépense annuelle et récurrente de 350 000 \$ à compter de l'exercice 2020, pour couvrir les frais d'entretien et la réalisation et l'opération d'un projet d'intervention sociale;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

- 2- d'autoriser une dépense de 63 222 620,09 \$, taxes incluses, pour le réaménagement complet des îlots I et II du square Viger et pour la réfection des rues et des trottoirs limitrophes aux îlots I et II du square Viger (rues Saint-Antoine, Berri et Saint-Denis et avenue Viger), comprenant tous les frais incidents;
- 3- d'accorder à Pomerleau inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 59 934 340,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6870;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1187488001

CE18 1398

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 59 263 238,30 \$, taxes incluses, pour les travaux de construction d'une patinoire extérieure réfrigérée, d'un lieu public et d'un bâtiment multifonctionnel sur l'esplanade Clark de même que la réalisation de divers travaux d'infrastructures et d'aménagement dans les rues Clark, entre les rues Sainte-Catherine et De Montigny et De Montigny, entre les rues Clark et Saint-Urbain, dans le cadre du projet du Quartier des spectacles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Entreprise de Construction T.E.Q. inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 58 263 238,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 402410;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1181009010

CE18 1399

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 5 400 971,30 \$, taxes incluses, sous réserve du transfert de la propriété du terrain à la Ville de Montréal, pour la construction d'aqueduc, d'égouts, de massifs électriques, d'éclairage et d'une nouvelle rue en pavés de béton avec des trottoirs en pavés de béton, entre le boulevard Robert et la rue Jean-Rivard, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, comprenant tous les frais incident, le cas échéant;

- 3- d'accorder à Pronex Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de la soumission, soit pour une somme maximale de 4 516 541,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 428110;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1186086002

CE18 1400

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 351 972,02 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires de base (à pourcentage) pour les firmes Les architectes FABG inc., Fauteux et associés architectes paysagistes et WSP Canada inc. en fonction des plus bas prix soumis pour les travaux de l'îlot Clark du Quartier des spectacles (phase 4B - secteur de la Place des Arts) (CG16 0431);
- 2- d'autoriser une deuxième dépense additionnelle conséquente de 388 075,38 \$, taxes incluses, pour l'enveloppe des contingences prévue en lien avec le travail de ces 3 firmes (CG16 0431);
- 3- d'approuver un projet d'avenant #1 à la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et ces 3 firmes, majorant ainsi le montant total du contrat de 3 228 087,55 \$ à 5 968 134,95 \$, taxes incluses;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1181009011

CE18 1401

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Raymond Chabot Grant Thornton & Cie., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels, pour une durée de 5 ans, pour l'accompagnement des dirigeants, gestionnaires et autres ressources impliqués dans le programme Transfo-RH dans la planification et la mise en oeuvre d'un centre de services en ressources humaines, pour une somme maximale de 686 975,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16848 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1183622001

CE18 1402

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente de services professionnels, d'une durée de 4 ans, pour procéder au développement et à l'administration de tests d'évaluation des aptitudes physiques des candidats pour les emplois manuels et l'emploi de pompier, dans le cadre de processus d'évaluation du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2022;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Optimum consultants, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17001;
- 3 - d'imputer ces dépenses à même le budget de la Direction de la dotation, talents et développement organisationnel, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1183521001

CE18 1403

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture sur demande de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets de la Direction de la gestion des projets immobiliers;
- 2 - d'accorder à Génipro (STNH) inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17021;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1185965004

CE18 1404

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- d'accorder à WSP Canada inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels pour le suivi et la surveillance des travaux de réaménagement du square Viger, des rues et des trottoirs limitrophes (îlots I et II), pour une somme maximale de 2 705 405,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16678;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1186300002

CE18 1405

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de totale de 6 133 122,64 \$, taxes incluses, pour la fourniture sur demande de services professionnels pour le support technique, le contrôle de la qualité et la surveillance des travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable et de conduites d'égout par chemisage;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Tetra Tech QI inc, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture des services requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 183 123,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16762;
- 4- d'accorder à Cima + S.E.N.C., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture des services requis à cette fin, pour une somme maximale de 2 949 999,52 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16762;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1187231053

CE18 1406

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre par laquelle SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour les études, la conception, la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la gestion de projet de conduites principales d'aqueduc, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 785 934,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16514;

- 3 - d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1187909002

CE18 1407

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de mandater le Service de la mise en valeur du territoire pour déposer une demande à Hydro-Québec pour l'enfouissement du réseau aérien longeant l'avenue De L'Épée, entre les voies ferrées du Canadien Pacifique et l'avenue Beaumont;
- 2- de demander à Hydro-Québec de réaliser une étude d'avant-projet pour ces travaux d'enfouissement (ingénierie électrique et expressions des besoins en ouvrage de génie civil);
- 3- de mandater la Commission des services électriques de Montréal pour agir en tant qu'intégrateur technique et gestionnaire des travaux civils relatifs à l'enfouissement de ces réseaux de distribution câblés;
- 4- d'autoriser la directrice de l'urbanisme à signer tous les documents relatifs à l'enfouissement, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 5- de confirmer l'engagement de la Ville de Montréal à rembourser les coûts engagés par Hydro-Québec, évalués à 69 000 \$, taxes incluses, si la Ville de Montréal décide d'abandonner la demande d'enfouissement;
- 6- d'autoriser à cette fin une dépense totale de 69 000 \$, taxes incluses;
- 7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1186626001

CE18 1408

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, par lequel le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 44,75 M\$ pour 5 ans, soit 4,75 M\$ en 2018-2019, 10 M\$ en 2019-2020, 10 M\$ en 2020-2021, 10 M\$ en 2021-2022 et 10 M\$ en 2022-2023;
- 2 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 44,75 M\$ provenant du MTESS;

- 3 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 4,75 M\$ pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser le report de 1 M\$ de l'an 1 de l'Entente administrative couvrant la période du 1^{er} novembre 2018 et le 31 mars 2019 à l'an 2 de l'Entente couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020;
- 5 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses de 1 M\$ en 2018 et un ajustement du même montant à la base budgétaire des années subséquentes;
- 6 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'Entente;
- 7 - d'autoriser le directeur général à approuver les redditions de comptes transmises annuellement au MTESS; et,
- 8 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1183220003

CE18 1409

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à la Société de Transport de Montréal, aux fins de la construction d'un centre d'entretien d'autobus, un terrain vacant situé dans le quadrilatère délimité par la rue De Bellechasse, l'avenue De Gaspé, la rue Marmier et l'avenue Casgrain, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué du lot 5 923 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 2 222 724 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- de fermer et retirer du domaine public le lot 5 923 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1181027002

CE18 1410

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention de sous-location par lequel la Ville de Montréal loue de la Société des directeurs des musées Montréalais, pour une période de 9 ans et 1 mois, à compter du 1^{er} décembre 2014, des espaces de réserve situés au 333, rue Peel, d'une superficie de 16 903 pieds carrés, pour les fins de préservation et de conservation des collections muséales, moyennant un loyer total de 2 283 647,48 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1175323011

CE18 1411

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de troisième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., pour une période de 17 mois, à compter du 1^{er} juin 2018, un espace d'une superficie de 4 378 pieds carrés, situé au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste et utilisé pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 144 401,56 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention et conditionnellement à l'approbation du dossier 1184565006 visant la quatrième convention de modification de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1184565005

CE18 1412

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 2945-9195 Québec inc., pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} novembre 2019, un espace d'une superficie de 6 564 pieds carrés, situé au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste et utilisé pour les besoins du poste de quartier 49 du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 2 522 434,23 \$, taxes incluses, et ce, aux termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2 - d'autoriser à cette fin, le coût des travaux d'aménagement payable en 2019 au locateur 2945-9195 Québec inc., représentant un montant de 787 003,88 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 157 400,78 \$, pour une dépense maximale de 944 404,66 \$, taxes incluses;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour les années 2020 et suivantes, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1184565006

CE18 1413

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre acte des aspects financiers du dossier décisionnel et de l'obtention du certificat du trésorier, dans le cadre du bail intervenu avec R.L. Franco International Fashions inc. (CG18 0236) pour les besoins du poste de quartier 30 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour un loyer total de 951 627,09 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1184565004

CE18 1414

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 368 666 \$, aux 12 différents organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de projets visant l'intégration des personnes immigrantes, dans le cadre de l'entente MIDI-Ville (2018-2021) :

| Organisme | Projet et période | Montant |
|--|--|------------|
| Concertation-Femme | Si différentes, pourtant pareilles - 1 ^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018 | 45 000 \$ |
| Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement | Intégration des nouveaux arrivants et responsabilité collective - 1 ^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018 | 33 750 \$ |
| Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc. | Projet Intégration - 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018 | 60 000 \$ |
| Office municipal d'habitation de Montréal | Habiter la mixité - 1 ^{er} avril 2018 au 31 décembre 2018 | 120 000 \$ |
| Carrefour des femmes de Saint-Léonard | Femmes-relais – Saint-Léonard - 1 ^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018 | 25 000 \$ |
| Carrefour socioculturel du Centre Afrika | Accompagnement du monde africain vers une intégration durable - du 1 ^{er} août 2018 au 31 décembre 2018 | 20 833 \$ |
| Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains | Promotion de la diversité culturelle et lutte contre la discrimination : éducation auprès des enfants et des jeunes de la Ville de Montréal - 1 ^{er} juin au 31 décembre 2018 | 14 583 \$ |
| J'apprends avec mon enfant | Recrutement de lecteurs bénévoles pour mieux répondre aux besoins des familles issues des communautés culturelles - 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2018 | 12 000 \$ |
| Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec | Les arts pour l'intégration - 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2018 | 10 000 \$ |
| Ensemble pour le respect de la diversité | Lutte à l'intimidation - 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2018 | 15 000 \$ |
| 1,2,3 Go! St-Michel/ Maison d'Haïti | Femmes-relais - 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2018 | 7 500 \$ |
| | Des familles bien ancrées dans leur milieu pour lutter contre l'exclusion sociale - 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2018 | 5 000 \$ |

2- d'approuver les 12 projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1185970003

CE18 1415

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier à Les Habitations du trentenaire de la SHAPEM, pour un projet de logements abordables, comprenant 2 430 000 \$, sous forme de subvention et 2 430 000 \$, sous forme de prêt sans intérêt garanti par une hypothèque de 3^e rang, dans le cadre d'un montage financier mis en place par le Fonds d'investissement Montréal - phase 4 (FIM - IV);
- 2- d'approuver un projet de convention de subvention et un projet de convention de prêt avec cet organisme, le tout selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;
- 3- d'autoriser l'affectation de 4 009 500 \$ provenant de surplus budgétaires de compétence locale prévus pour 2018 et d'autoriser un ajustement de la base budgétaire d'un montant de 425 250 \$ pour l'année 2019 et d'un montant de 425 250 \$ pour l'année 2020;

- 4- de déléguer à la directrice de la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire, la signature de l'acte hypothécaire pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1180640004

CE18 1416

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier à Les Habitations Olympia, pour un projet de logements abordables, comprenant 1 418 250 \$ sous forme de subvention et 1 418 250 \$, sous forme de prêt sans intérêt garanti par une hypothèque de 3^e rang, dans le cadre d'un montage financier mis en place par le Fonds d'investissement Montréal - phase 4 (FIM - IV);
- 2- d'approuver un projet de convention de subvention et un projet de convention de prêt avec cet organisme, le tout selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;
- 3- d'autoriser l'affectation de 1 985 550 \$ provenant de surplus budgétaires de compétence locale prévus pour 2018 et d'autoriser un ajustement de la base budgétaire d'un montant de 425 475 \$ pour l'année 2019 et d'un montant de 425 475 \$ pour l'année 2020;
- 4- de déléguer à la directrice de la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire, la signature de l'acte hypothécaire pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1180640005

CE18 1417

Il est

RÉSOLU :

- 1- de donner un accord de principe à Jeunesse au Soleil, conditionnellement à la signature d'un bail au 1^{er} octobre 2018, pour l'immeuble situé au 6700, avenue du Parc, par lequel la Ville de Montréal s'engage à lui accorder un soutien financier totalisant 1 145 000 \$, soit un versement de 170 000 \$ pour l'année 2018 pour ses frais de déménagement et de location et de 325 000 \$ par année, pour les années 2019, 2020 et 2021 pour ses frais de location, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2- de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour préparer un projet d'entente à intervenir entre la Ville et Jeunesse au Soleil;
- 3- de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière afin de préparer un projet de contrat de prêt de local en faveur de Jeunesse au Soleil pour l'occupation de l'immeuble situé au 4480, avenue du Parc, appelé « La Maison Blanche »;

4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1181546001

CE18 1418

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 313,92 \$ relative au déplacement de Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée, les 13 et 14 septembre 2018, à Québec, afin de prendre part au Sommet municipal de l'Union des municipalité du Québec (UMQ);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1180843004

CE18 1419

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 745 \$ relative au déplacement de Mme Magda Popeanu, vice-présidente du comité exécutif, du 24 au 31 août 2018, à Johannesburg (Afrique du Sud), afin de prendre part au Congrès annuel de Metropolis;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1180630003

CE18 1420

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 000 \$, à même le budget de fonctionnement, pour l'attribution d'une bourse à l'auteur(e) récipiendaire du « Prix du livre jeunesse des bibliothèques de Montréal », dans le cadre de la 14^e édition;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1181608001

CE18 1421

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 48 000 000 \$ afin de financer la réalisation du projet d'amélioration des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve dans le cadre du renouvellement des ententes pour le maintien du Grand Prix de Formule 1 du Canada à Montréal pour les années 2015 à 2024 (RCG 15-002) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 53 000 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1182837002

CE18 1422

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-181 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 24 183 666 \$ pour financer le projet Implantation SAP – Horodateurs et Système de gestion de projets et investissements - phase II, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1186213003

CE18 1423

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-190 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 580 659 609 \$ pour le financement de l'Acquisition de voitures de métro additionnelles, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. 30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1186213005

CE18 1424

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « avenue Thérèse-Lavoie-Roux » la nouvelle voie publique comprise entre l'avenue McEachran, à l'ouest, et la rue Durocher, à l'est, constituée des lots 5 207 394, 5 273 839, 5 136 872 et 5 622 570 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Outremont. La nouvelle avenue Thérèse-Lavoie-Roux sera prolongée jusqu'à l'avenue du Parc, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1184426005

CE18 1425

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer la rue William-Longhurst, constituée du lot 6 104 602 et la rue Harry-Halton, constituée du lot 6 049 308, tous deux du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, de même que les prolongements des rues des Équinoxes et des Pyrénées, constituées respectivement des lots 6 049 307 et 6 104 528 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et toutes situées dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1184521014

CE18 1426

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « serre Emily-De Witt » la serre multifonctionnelle et communautaire qui se trouve dans le parc Walter-Stewart, situé à l'intersection des rues D'Iberville et de Rouen, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1174521002

CE18 1427

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de Mme Sophie Lalonde à titre de directrice du Service de la gestion et de la planification immobilière, dans la classe salariale FM13 (147 566 \$ - 184 459 \$ - 221 350 \$), à compter du 10 septembre 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres;
- 2- d'autoriser le directeur général adjoint des Services institutionnels à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1187520003

CE18 1428

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal l'avis et les recommandations du Conseil interculturel de Montréal intitulé « Vers une citoyenneté urbaine favorisant la pleine participation de toutes et de tous : Avis sur la participation des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité à la vie municipale ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1187968003

CE18 1429

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées concernant la conclusion de contrat relatif à la location et les aliénations d'immeuble, couvrant la période du 1^{er} juillet 2018 au 31 juillet 2018, le tout, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1188078001

Levée de la séance à 11 h 32

70.001

Les résolutions CE18 1374 à CE18 1429 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville